
BILLS SANCTIONNÉS ET AUTRES NON ADOPTÉS—Fin.

174. Bill accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1898 et le 30 juin 1899, et pour d'autres objets liés au service public, (M. Fielding). 1^{re} lecture, 432. 2^e lecture, en comité général et 3^e lecture, 434. Adopté par le Sénat, 435. Sanctionné, 439. Vict., 61, chap. 1.

BILLS RETIRÉS OU REJETÉS ET FRAIS REMBOURSÉS :—Incrits par ordre de date :—

1. Bill (No 42) concernant la Compagnie d'assurances des chemins de fer Canadien, contre les accidents, retiré et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 126.
2. Bill (No 7) pour régler les taux de fret sur chemins de fer, retiré, 135.
3. Bill (No 27) concernant la Compagnie du chemin de fer du Cañon,—retiré et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 147-8.
4. Bill (No 33) concernant la Compagnie de chemin de fer, de navigation et de mines du Pacifique et du Yukon,—retiré et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 147-8.
5. Bill (No 25) concernant la Compagnie du pont d'Ontario et de Québec,—rejeté et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 147-8.
6. Bill (No 26) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la rivière de la Chaudière,—frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 205.
7. Bill (No 11) modifiant le Code Criminel 1892, au sujet de la cruauté envers les animaux,—retiré, 214.
8. Bill (No 40) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et de l'Est,—retiré et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 163.
9. Bill (No 116) concernant l'Institut Canadien des Mines,—adopté, mais frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 184.
10. Bill (No 98) concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton à la rivière de la Paix,—retiré et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 210.
11. Bill (No 83) pour empêcher la spéculation illégitime dans la vente du beurre et du fromage,—retiré, 21.
12. Bill (No 95) concernant la *Great Commonwealth Development and Mining Company*,—retiré et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 269.
13. Bill (No 151) du Sénat concernant la Compagnie de chemin de fer, de navigation, de commerce et de mines du Pacifique et du Yukon, retiré, 300.
14. Bill (No 107) concernant la Compagnie de transport par terre au Yukon,—retiré, et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 300.
15. Bill (No 108) concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alaska et du Nord-Ouest, — retiré, et frais remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, 300.